

Saint-Lô

Une Maison des lycéens au lycée Le Verrier

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 15 avril 2017

533 mots



Un local est mis à disposition de la Maison des lycéens, dont une partie des membres est ici réunie.

Jeunes correspondants. Le lycée Le Verrier a ouvert une Maison des lycéens. Elle remplace le Foyer socio-éducatif.

La mise en place

Au lycée Le Verrier, la Maison des lycéens (MDL) remplace le Foyer socio-éducatif (FSE). C'est une structure qui propose des projets à l'initiative des élèves, pour améliorer la vie lycéenne en dehors des heures de cours.

Le changement principal qu'apporte la Maison des lycéens est dans sa direction. En effet, celle-ci est laissée entre les mains des élèves. « **L'idée est de les accompagner dans leurs démarches en leur laissant une certaine autonomie** », précise François David, l'un des CPE (Conseiller principal d'éducation) du lycée et référent adulte de la MDL.

La Maison des lycéens à Le Verrier s'est créée sous la direction du chef d'établissement, Jean-Marc Cimino et répond à une décision du ministère de l'Éducation nationale, datant de 2013. La réalisation de la structure a été compliquée. La première réunion, annoncée dans tout l'établissement, n'a obtenu que l'attention de six élèves. C'était malgré tout suffisant pour créer un bureau complet, comprenant un président, un trésorier et un secrétaire.

Le conseil de la Maison des lycéens

« **L'objectif principal est avant tout d'informer les élèves de la création de la structure et de leur rappeler son utilité** », avance Antoine Lemarchand, président du conseil de la MDL. Le conseil se réunit toutes les deux semaines et a pour but premier de faire vivre le lycée pendant les temps libres, grâce aux différentes propositions des élèves.

La MDL repose avant tout sur les lycéens : c'est par le biais d'appels à projets que celle-ci fonctionne. « **Les actifs du FSE devraient être transférés d'ici le mois de juin** », explique François David. L'opération demande, en effet, la création d'un compte en banque attiré et sa déclaration à la préfecture. Ce budget provient des différentes actions, majoritairement de l'adhésion complémentaire donnée en début d'année par les élèves.

Les projets

« **La Maison des lycéens soutient évidemment les élèves voulant organiser un projet pouvant profiter à la vie lycéenne** », rappelle Antoine Lemarchand. Le fonctionnement du conseil repose sur l'esprit d'initiative des élèves.

Un projet est pour l'instant en cours : l'installation, dans le foyer de l'établissement, d'une table de billard. Malgré l'année de mise en place dans laquelle elle se trouve, la MDL reste ouverte à tous les projets proposés. « **Elle ne fonctionne pas sans les étudiants pour qui elle oeuvre** », conclut le président du conseil.

139 results are available, use up and down arrow keys to navigate.

139 results are available, use up and down arrow keys to navigate.